



Règlement général 2012

INSCRIPTIONS

Pour toute demande d'inscription ou tout renseignement, vous pouvez nous contacter,

Soit via e-mail minimotorace@hotmail.com
Soit par téléphone 0495/383.383

Les mineurs d'âge doivent être en possession d'une autorisation écrite et signée par un des parents.

Chaque moto doit avoir un numéro de départ lisible. Celui-ci sera attribué par l'organisation avant la première course de la saison.

CHAQUE PILOTE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE INSCRIT AVANT LES ENTRAINEMENTS.

PRIX pour la saison 2012 : licence à l'année toute catégories 60 euros (Obligatoire)
Assurance corporel à l'année 40 euros (Obligatoire)

Si vous désirez prendre une assurance à la journée, 15 euros
Si vous prenez une licence à la journée, 15 euros

Vous devez vous munir pour la première inscription :

- Une copie de votre carte d'identité
- Un certificat médical d'aptitude pour la pratique d'un sport moteur.

Droit d'inscription par jour :

SPRINT	60€ / pilote moto	70€ / pilote Karting
ENDURANCE	60€ / PAR TEAM	
SPRINT et ENDURANCE	100€	

IMPORTANT

Pour valider une classe, il faut minimum 5 licences de l'année complète, ou 4 pilotes au départ de la course dans le cas contraire les pilotes ne recevront pas de coupes mais des médailles.

Le pilote ainsi que le team est responsable de son emplacement tant sur le circuit que dans les paddocks. Si ceci n'est pas respecté, une sanction sera prise à l'égard du pilote lors de la prochaine course. Après chaque course vous quitterez votre emplacement en bon père de famille.



MAX 98DbA AUTORISE



Le pilote est le seul responsable de son véhicule sur la piste ainsi que sur la voie publique en cas d'accident.

Il est strictement interdit de rouler dans les paddocks, ainsi que sur la voie publique avec les motos ou tout autre véhicule à moteur.

Si vous ne suivez pas cette règle, l'organisation prendra une sanction auprès du pilote.

Il est strictement interdit de troubler l'ordre public (musique, moteurs, Il est logique d'avoir un respect mutuel. Il vous sera demandé, à partir de 21h00 et jusqu'à 8h du matin, de couper tous les moteurs et de réduire au stricte minimum le bruit par respect des autres pilotes. Si cette règle n'est pas respectée, une sanction sera prise auprès du pilote responsable de son team. Ceci vaut également pour les pauses de midi qui sont obligatoires sur certains circuits.

Chaque pilote s'engage lors de sa participation à respecter **LE REGLEMENT**.
En cas de non respect, le team pourrait être exclu.

Les chiens doivent être toujours tenus en laisse.

La vente de tout produit est interdite dans l'enceinte de l'organisation de Mini Moto Race sauf autorisation préalable.

ENVIRONNEMENT

Un tapis d'environnement est obligatoire. Une bâche en plastique sera tolérée si vous n'avez pas le tapis requis.

Afin de préserver le sol des éventuelles chutes d'essence, huile, solvants ou autre, ce tapis de sol doit être toujours présent en dessous de la machine de course à l'arrêt.

EQUIPEMENTS

CASQUE :

Un casque en bonne état est obligatoire. Ce casque doit être pourvu d'un label d'homologation (ECE-CE). Tout casque présentant des traces évidentes de chute sera refusé. Le casque doit être accepté au contrôle technique avant chaque course.

VETEMENTS :

Les pilotes doivent porter une combinaison de cuir avec protections aux épaules, coudes, genoux et dorsales.

La totalité du corps doit être recouverte par la combinaison.

La combinaison peut être en 2 parties mais doit toujours être fermée.

Les bottes en cuir ainsi que les gants de protection sont obligatoires.

Tout autre vêtement devra être autorisé au préalable par l'organisation.



PILOTES

Les pilotes doivent respecter le règlement.

Ils doivent avoir un comportement correct vis à vis de l'organisation et de tous les membres travaillant dans l'organisation. Cette condition devra être respectée lors des courses ou tout autre moment de l'évènement.

La législation sur la loi anti dopage est de mise lors de chaque course ou entraînement.

Les pilotes sont responsables pour le comportement de toutes les personnes participant à l'accompagnement du pilote.

Tout accompagnant sera interdit sur le circuit – sauf autorisation préalable du directeur de course.

Toute inscription à la course devra être acceptée par la commission technique avant sa participation.

La commission technique pourra contrôler la conformité de l'engin moteur.

Les pilotes sont tenu seul responsables de la conformité de leur moto.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est électronique à l'aide de transpondeurs ou peut être manuel sur certaine course ou lors de certains stages.

Un transpondeur sera remis à chaque pilote lors de son inscription. Il sera seul responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration de celui-ci. S'il le perd ou le détériore, il sera à la charge du pilote au prix coutant de l'organisation.

L'organisation ne sera pas tenue responsable en cas de mal fonctionnement du transpondeur.

Le transpondeur doit être placé à min 15cm de toute source électrique.

Pour les raisons reprises ci-dessus, l'organisation sera seule juge de la sanction requise.

Si le chronométrage se fait manuellement, le départ se fait pour la première course par tirage au sort, ensuite selon le classement général.

GENERAL

Lors du tour de chauffe, il est interdit de se dépasser.

En cas de panne ou incident, le pilote doit quitter le circuit le plus rapidement possible.

Aucune intervention mécanique ne pourra être effectuée sur la grille de départ.

Lors d'une arrivée tardive dans le parc fermé le pilote sera sanctionné.

Chaque pilote doit être dans le parc fermé 10 minutes à l'avance.

METHODE DE DEPART

Les pilotes peuvent partir après le signal de départ qui sera toujours donné par le directeur de course.

Les pilotes doivent se positionner sur l'emplacement attribué par le directeur de course.

Une personne de l'organisation sera placée sur la ligne de départ avec un drapeau rouge, si le départ se fait manuellement.

Si le départ se fait automatiquement, seuls les feux seront à suivre.

Avant la course, le temps des essais déterminera la grille de départ. La position de départ vous sera alors attribuée par le Directeur de course.



Seul le directeur de course à le pouvoir de décision pour placer un pilote en dernière position (place) sur la grille de départ (dans sa catégorie). Ceci sera le cas si le pilote s'inscrit après la fermeture des inscriptions ou si il n'a pas de temps d'entraînement chrono.

Si la course se fait en deux manches, l'emplacement de départ de la seconde course sera recalculé par rapport au résultat de la première manche.

Le directeur de course peut faire un écart à cette règle à n'importe quelle occasion et établir les emplacements de départ sur base des résultats du championnat.

Tout pouvoir de décision sera donné au directeur de course qui sera seul juge en la matière.

COMPORTEMENT SUR PISTE OU DANS LES PADDOCKS

Il est strictement interdit au pilote d'utiliser toute sorte de produit illicite, comme par exemple de la drogue, de l'alcool ou tout autre produit pouvant mettre la sécurité d'autrui en danger. L'organisation se réserve le droit de sanctionner le pilote ou son team qui ne respectera pas cette règle.

Il est interdit de faire toute manœuvre pouvant être nuisible à autrui ainsi que d'avoir un comportement dangereux sur la piste ou dans tout autre endroit (paddock, parc fermé, stand, etc..). Il va de soit qu'un respect mutuel est de vigueur.

Il interdit de mettre la vie d'autrui en danger.

Pendant la course, les pieds doivent restés sur les poses pieds.

Pour les dépassements, les pilotes ne peuvent se gêner mutuellement.

Il strictement interdit de s'arrêter au milieu du circuit sans aucune raison (sauf en cas de panne ou problème technique).

Pour les durances et courses, le plein doit se faire sur un tapis d'environnement, ainsi qu'à l'endroit prévu à cet effet, avec le moteur coupé et le pilote à coté de la machine.

Les sorties de circuit doivent se faire exclusivement à l'endroit spécifié.

En fin de course, après avoir passé le drapeau à damiers, les pilotes doivent décroître leur vitesse, et surtout ne pas faire de manœuvres et mouvements brusques et dangereux afin de ne pas mettre les autres pilotes en danger.

Toute acrobatie est interdite tant sur la piste, que dans les paddocks ou encore dans tout endroit publique.



DRAPEAUX

Les pilotes sont dans l'obligation de tenir compte des indications des drapeaux.

Dans le cas où les indications ne sont pas respectées, le directeur de course a le droit de sanctionner le pilote.

Les indications des drapeaux sont reprises dans la section « Drapeaux » du site.

PADDOCKS

Il est strictement interdit de circuler dans les paddocks avec tout engin à moteur allumé.

Après chaque course, les emplacements du team ou du pilote doivent être débarrassés et propres avant de quitter les lieux.

Tous les déchets doivent être déposés dans un sac qui devra être lui-même déposé dans les containers prévu à cet effet.

Si le container n'est pas mis à disposition, il vous est demandé de reprendre tous vos déchets et de ne rien laisser derrière vous.

Si cette règle n'est pas appliquée une sanction sera prise lors de la prochaine course. N'oubliez pas que votre emplacement sera noté et que votre équipe sera tenue responsable lors de toute dégradation.

Dans les stands, il est strictement **interdit de fumer**. La sanction sera faite au niveau du pilote.

Les barbecues sont strictement interdits, sauf sur les circuits où il y a une autorisation préalable.

Si ils sont acceptés, il va de soit que tout doit être fait avec un maximum de sécurité.

ARRET COURSE

La course peut être arrêtée sur l'initiative du directeur de course. Ce dernier aura le seul pouvoir de décision.

REMPLEISSAGE DES RESERVOIRS

Chaque équipe est obligée d'avoir un extincteur conforme aux normes CE dans les stands.

Le remplissage du réservoir se fera toujours moteur éteint.

Il est logique de faire le plein sur le tapis de sol requis afin de préserver l'environnement... (voir rubrique ci-dessus)



COMPTABILISATION DES POINTS

Pour être classé, un pilote doit avoir passé la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers.

Le coureur doit être en contact avec sa machine et avoir effectué au moins la moitié du temps de course.

Points pour le classement général :

1 ^{er}	25 pts	6 ^{ème}	10 pts	11 ^{ème}	5 pts
2 ^{ème}	20 pts	7 ^{ème}	9 pts	12 ^{ème}	4 pts
3 ^{ème}	16 pts	8 ^{ème}	8 pts	13 ^{ème}	3 pts
4 ^{ème}	13 pts	9 ^{ème}	7 pts	14 ^{ème}	2 pts
5 ^{ème}	11 pts	10 ^{ème}	6 pts	15 ^{ème}	1 pt

+ de 15^{ème} ... 0 pt

SPRINT

A la fin de la course, les points seront additionnés et le vainqueur de la journée dans sa catégorie sera celui ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Cependant, lorsque les deux pilotes ont le même nombre de points, seule la deuxième manche sera prise en compte lors du résultat.

RAPPEL

Le bruit maximum autorisé est de 98 dB et ne pourra être en aucun cas dépassé...

Tout non respect du règlement sera sanctionné au niveau de l'équipe par l'organisation...

Le pilote, est le seul responsable de son véhicule sur la piste ainsi que sur la voie publique en cas d'accident.

Tous points non repris dans ce règlement seront laissés à la décision de l'organisation.

